L'IMAGE DE PIERRE NICOLE (LA FORTUNE DES ESSAIS DE MORALE)

par Laurent THIROUIN

"Les Petits traités de morale de Nicole, que Sylvestre de Sacy a fait précéder d'une préface, referont-ils une popularité et une post-renommée à Nicole, à ce moraliste de Port-Royal, le plus froid, le plus gris, le plus plomb, le plus insupportable des ennuyeux de cette grande maison ennuyée?.. On lit Nicole une fois, — les gens qui lisent, — mais on n'y revient plus. C'est un esprit sans sympathie." (Barbey d'Aurevilly) (1).

"Devinez ce que je fais, je recommence ce traité (2) ; je voudrais bien en faire un bouillon et l'avaler. Ce qu'il dit de l'orgueil et de l'amour-propre qui se trouve dans toutes les disputes, et que l'on couvre du beau nom de l'amour de la vérité, est une chose qui me ravit. Enfin ce traité est fait pour bien du monde; mais je crois principalement qu'on n'a eu que moi en vue." (M^{me} de Sévigné) (3).

Peut-on rêver sur un même auteur appréciations plus opposées ? L'intellectuel, journaliste, maître à penser lit avec ennui et pour des raisons professionnelles quelques pages de Pierre Nicole ; la marquise y retourne avec délectation. L'un jure haut et fort qu'il n'y reviendra pas, l'autre ne sait comment s'imprégner suffisamment de ce texte. Au ravissement de l'une, fait écho l'ennui de l'autre. À l'invincible sentiment d'altérité qu'éprouve Barbey ("C'est un esprit sans sympathie"), répond l'impression exactement inverse de connivence, de correspondance, que traduit Mme de Sévigné : "je crois principalement qu'on n'a eu que moi en vue."

Pour lire les *Essais de morale* en 1857, il faut que paraisse une anthologie, et il faut en outre, comme Barbey d'Aurevilly, appartenir à l'élite des "gens qui lisent". La célébrité de Nicole appartient de toute évidence au passé et l'écrivain théologien s'enfonce inexo-

rablement dans l'oubli. Seul écart dans cette trajectoire : le choix du nom de Pierre Nicole pour baptiser en 1864 une rue parisienne percée, dans l'actuel cinquième arrondissement, au travers des jardins de l'ancien couvent des Carmélites (4). On se perd en conjectures sur l'origine d'une telle décision, à un moment où le nom du moraliste n'évoquait plus que celui d'un comparse dans l'histoire religieuse du XVII° siècle, et où son premier titre de gloire, les *Essais de morale*, n'était accessible au grand public qu'en extraits ou en anthologies. Si l'on venait même à le relire sous cette forme, le phénomène eût été perçu comme une sorte de résurrection, le regain d'une popularité évanouie, une "post-renommée", pour reprendre l'expression si parlante de Barbey d'Aurevilly.

L'image de Pierre Nicole se confond avec celle de son ouvrage le plus célèbre, les Essais de morale. Publiés à l'origine sous la forme de réflexions assez peu structurées, par imitation plus ou moins délibérée des Pensées de Pascal, les Essais de Nicole prendront au fil des éditions une apparence un peu plus construite. Les paragraphes numérotés sont répartis en chapitres, précédés d'un titre. L'ouvrage est abondamment corrigé. Mais il garde son caractère familier. La multiplicité des thèmes abordés — certains très concrets —, le ton peu technique, la recherche d'un tour imagé, imposent ces quatre volumes comme une lecture enrichissante et agréable, le traité de morale pour tous. Et de fait, un rapide survol des éditions atteste le prodigieux succès remporté durant un siècle par les Essais de morale. À la mort de Nicole, le premier volume de la série avait déjà connu sept éditions officielles, auxquelles il faut ajouter une multitude de contrefaçons — marque irrécusable d'un succès de librairie. Aux quatre tomes de réflexions morales qu'avait constitués Nicole, s'ajouteront (en 1700 et en 1714) deux nouveaux volumes tirant leur matière des papiers du défunt. Sous le titre générique d'Essais de morale, la publication d'œuvres de Nicole se révèle bientôt un filon extrêmement profitable, que le libraire Desprez et ses associés s'entendent à exploiter méthodiquement. Avec la Bible de Sacy, l'édition de la Morale de Nicole est une des grandes opérations commerciales de cette prospère famille de libraires (5). Pour tirer parti au mieux de l'engouement du public, le libraire augmente sans cesse le nombre de volumes constituant les Essais de morale. Après avoir intégré à la collection les lettres du janséniste, ses réflexions sur les épîtres et évangiles des dimanches (la Continuation des Essais de morale) et quelques ouvrages d'instruction théologique, les quatre tomes de l'origine sont devenus en 1765 vingt-trois volumes — vingtcinq même si l'on compte une Vie de Nicole qui constitue le tome XIV et un choix de pensées, l'Esprit de M. Nicole, qui vient à cette date couronner l'édifice et soulager le lecteur écrasé par une telle masse de textes.

Le nombre et le volume des éditions de Nicole au XVIIIe siècle est la meilleure preuve de l'immense célébrité dont jouit durablement le janséniste. Le contraste n'en est que plus troublant avec la désaffection et l'oubli dans lesquels cette œuvre est tombée au XIXe et surtout au XX^e siècle. Les vingt-cinq volumes des Essais de morale ne subsistent plus qu'à l'état d'extraits, en annexe parfois aux Pensées de Pascal. Ce brutal renversement dans la fortune critique de l'œuvre pose évidemment problème. Il ne faudrait pas cependant conclure de cette présentation schématique que les ouvrages de Nicole avaient rencontré jusqu'à la Révolution française une approbation unanime. Si l'image du moraliste a basculé à la fin du XVIIIe siècle, elle était auparavant extrêmement contrastée. Les appréciations surtout ne coïncident pas toujours avec celles que l'on aurait attendues. Les philosophes du siècle des Lumières manifestent ainsi une surprenante bienveillance pour ce janséniste dont la morale rigoriste et strictement chrétienne semblait plutôt de nature à les irriter. Mais quand on passe en revue les jugements formulés sur Nicole jusqu'à la fin du XIXe siècle, on est d'abord frappé par leur incompatibilité, une certaine impression d'incohérence, qui fait, à mon sens, l'intérêt majeur d'une étude de réception. Aucun élément consistant ne ressort des éloges ni des blâmes : certains apprécient le moraliste pour des qualités, dont l'absence paraît précisément aux autres le défaut insurmontable. Nicole agit ainsi comme le révélateur du goût d'une époque. Son œuvre semble se prêter à tous les sentiments. On reproche à Nicole son style, ou on ne loue en Nicole que le style. Certains le fréquentent pour le seul bénéfice pratique, d'autres n'attendent de ses ouvrages qu'une satisfaction intellectuelle.

Plus qu'une stricte étude de réception d'un auteur, à travers le cas de Pierre Nicole, c'est l'image d'un genre — le traité de morale — et ses troublantes fluctuations que je voudrais ébaucher. Moraliste emblématique, et en même temps ordinaire, Nicole concentre sur son œuvre les attentes et les refus qui s'adressent à toute une forme de littérature. Les deux procès essentiels qui sont instruits à son endroit (et qui se confondent d'ailleurs bien souvent) dépassent de beaucoup ses seuls écrits : en se demandant si Nicole sait écrire et s'il est utile — et en concluant très diversement — on exprime une certaine conception de la littérature morale. Mais avant d'ou-

vrir ces deux chapitres, je passerai plus rapidement sur deux points que la postérité semble s'être obstinément ingéniée à grossir, quand il est question de Pierre Nicole, deux traits qui appartiennent donc intimement à son image: la tristesse de l'écrivain et l'ombre de Pascal.

1. Nicole et Pascal

Personne pour ainsi dire ne prononce le nom de Nicole sans se sentir obligé d'évoquer Pascal. L'image de l'auteur des *Essais de morale* est dérivée de celle de Pascal, selon un principe aussi simple qu'attendu : la valeur de Nicole est directement fonction de sa ressemblance avec Pascal. On accole ainsi les deux noms de façon systématique, soit pour faire bénéficier l'un de la garantie offerte par l'autre, soit pour produire un effet de contraste, qui ne peut évidemment qu'être préjudiciable aux *Essais de morale*. Historiquement, les deux présentations semblent s'être succédé : le rapprochement, originellement bénéfique à Nicole, se transforme en pièce accablante.

Pour Mme de Sévigné, la cause est entendue. Elle découvre à peu près simultanément les volumes de morale de Nicole et les réflexions éparses de Pascal, publiées en 1670 sous le titre vague de *Pensées* (6). Les deux œuvres lui apparaissent d'une seule et même famille. C'est en se référant à Pascal, qu'elle fait au Comte de Grignan l'éloge de l'Éducation d'un Prince — ouvrage qui deviendra l'année suivante le deuxième tome des Essais de morale.

Vous le trouverez d'une extrême beauté ; il est de l'ami intime de Pascal; il ne vient rien de là que de parfait. (7)

La caution de Nicole est donc fournie par l'auteur des *Pensées*. Quand paraît le premier volume des *Essais de morale*, la marquise l'annonce à sa fille comme une nouvelle pièce de la série.

Nous avons aussi un livre nouveau de Nicole. C'est de la même étoffe que Pascal et l'Éducation d'un Prince, mais cette étoffe est merveilleuse; on ne s'en ennuie point. (8)

La mise en rapport des deux auteurs n'est pas un procédé rhétorique, une simple manière d'appâter le lecteur : elle correspond au sentiment authentique d'une affinité. La marquise éprouve tellement

cette ressemblance, qu'elle juge utile d'écarter le soupçon de redondance. Nicole et Pascal sont proches certes, mais ils ne font pas double emploi; ils se répètent, mais en des ouvrages si beaux, que l'on ne trouve pas à s'en plaindre. En 1671, pour une lectrice favorable à Port-Royal comme l'était Mme de Sévigné, la reconnaissance d'une même origine l'emporte sur tout autre effet : la similitude de l'étoffe — les thèmes abordés, le langage — fait l'essentiel de la satisfaction.

Huysmans à sa manière corrobore le sentiment critique de Mme de Sévigné en prêtant à Des Esseintes une prédilection conjointe pour Pascal et Nicole.

Il se confinait presque exclusivement dans la lecture de l'éloquence chrétienne, dans la lecture de Bourdaloue et de Bossuet dont les périodes sonores et parées lui imposaient; mais, de préférence encore, il savourait ces moelles condensées en de sévères et fortes phrases, telles que les façonnèrent Nicole dans ses pensées, et surtout Pascal dont l'austère pessimisme, dont la douloureuse attrition lui allaient au cœur. (9)

Sans doute le goût pour Nicole d'un personnage aussi raffiné et épris d'originalité que Des Esseintes atteste-t-il indirectement la désaffection subie par les *Essais de morale*. On notera que l'assimilation de Pascal et Nicole s'accompagne quand même ici d'une hiérarchisation: le *surtout*. Sur l'échelle de l'éloquence chrétienne, Nicole se situe à mi-chemin entre la pompe de Bossuet et la force brève de Pascal. Il a abandonné l'esthétique du décoratif (le "paré") sans atteindre pleinement la fulgurance pascalienne. Son style possède les caractéristiques de brièveté que l'on célèbre chez Pascal (condensation, force, sévérité) mais produit un moindre effet affectif que l'auteur des *Pensées*. Nicole est l'ébauche, Pascal l'accomplissement. À ceci près, les deux auteurs font ici cause commune et partagent le même prestige.

La subtile progression ménagée par Des Esseintes cède habituellement le pas à une opposition plus franche. Pour Vigny, qui n'éprouve guère de sympathie à l'égard de Nicole, les qualités de celui-ci ont servi avec bonheur la pensée de Pascal, dans la mesure précisément où elles s'y opposaient.

Pascal avait laissé les matériaux d'un grand livre sur la religion. Ces matériaux étaient jetés au hasard en notes éparses comme les grains d'un chapelet dans une soucoupe. Nicole ou d'autres jansénistes de Port-Royal enchaînèrent les grains de chapelet dans un fil ascétique.

Nicole fit bien de compléter ses pensées [les pensées de Pascal] et les ordonner autant que possible. Je crois qu'il suivit toujours le sens des conversations familières qu'il avait avec Pascal et n'a pas altéré, mais rédigé et rangé autant que possible. (10)

L'enthousiasme est très relatif, et le fil ascétique utilisé par Nicole fait bien terne figure au regard des grains à enchaîner. Mais Vigny a l'honnêteté de reconnaître que la tâche était indispensable. Cela admis, Nicole se révèle particulièrement heureux dans son intervention. Il n'apparaît plus ici comme un Pascal inabouti, un moindre Pascal, mais une forme d'anti-Pascal, prêtant ses qualités d'organisateur, de classificateur à une œuvre sans commune mesure avec son propre génie : il range et complète des pensées qui fascinaient par leur dislocation. L'image de Nicole est celle d'un comparse, serviteur précieux mais d'un grade inférieur; sa familiarité avec Pascal et sa fidélité à restituer la pensée du maître font l'essentiel de son mérite. Ce que Sainte-Beuve résume à sa manière, dans une de ces formules percutantes dont il a le secret :

Nicole est le moraliste ordinaire de Port-Royal, tandis que Pascal a été le moraliste de génie. (11)

De son vivant même, Nicole semblait pressentir avec irritation ce parallèle naturel entre Pascal et lui. L'acrimonie qu'il laisse parfois apercevoir au sujet de Pascal en porte témoignage. Le hasard des événements le mit plusieurs fois au service de son aîné de deux ans seulement : assistant l'écrivain dans la campagne des Provinciales, il se charge ensuite de traduire l'œuvre en beau latin, pour en permettre la diffusion à toute l'Europe savante; c'est à lui encore que revient la tâche de préparer pour la publication le recueil de pensées qui ferait la gloire de Pascal. Il semble que le sort se soit ingénié à lui réserver le rôle de faire-valoir. En écrivant dix-huit Imaginaires, en publiant des réflexions morales disjointes, il croyait sans doute exorciser le fantôme et démontrer ses propres compétences sur le terrain même de son rival. Il n'a fait qu'imposer définitivement une comparaison qui le desservait. L'ombre de Pascal ne cesse plus — bien au contraire — de voiler l'œuvre de Nicole, de masquer ses qualités spécifiques, en faisant ressortir ses faiblesses, son prosaïsme, son manque d'élan. C'est encore Barbey d'Aurevilly qui tire l'effet le plus cruel de ce parallélisme, manifestant en une image bien choisie un contraste assassin.

Le sang de Pascal coulait à flots sous son cilice, mais Nicole vivait dans sa chemise de crin avec une peau qui ne s'écorchait pas, et là est surtout la différence de ces deux moralistes chrétiens. (12)

2. Tristesse et plaisir

Dans la querelle de 1666 avec Racine, Nicole s'est fait connaître comme un ennemi des belles lettres en général, et du théâtre en particulier. On se rappelle la vigoureuse réaction de Racine à la première Visionnaire, où Desmarets de Saint-Sorlin, dramaturge et romancier, se voyait qualifié, en raison de ses ouvrages, d'empoisonneur public. Un passage de l'Art poétique de Boileau, sous une affectation de généralité, me semble faire resurgir le souvenir de cette querelle, et viser très précisément l'auteur du Traité de la comédie.

Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits, D'un si riche ornement veulent priver la scène, Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène. (13)

Qui mieux que Nicole est candidat à incarner cette catégorie de *tristes esprits*? Le terme d'empoisonneur, s'il appartient au vocabulaire habituel des ennemis du théâtre, ne peut manquer d'évoquer la querelle des *Visionnaires*, dont il est le détonateur. Quant aux arguments résumés par Boileau, ils correspondent bien au propos de Nicole, hostile à toute représentation de l'amour, et puisant ses exemples en priorité chez Corneille.

Nicole n'exprime rien d'autre que les principes en vigueur dans les milieux augustiniens de son temps. Mais il le fait avec une évidence, une sorte de tranquillité chagrine, qui finissent par indisposer. À l'austérité tragique de Pascal ferait donc pendant la plate tristesse de Nicole. L'auteur des *Essais de morale* représente la morale janséniste sous sa forme élémentaire de refus du plaisir, d'exclusion des sens, de l'art, de l'esprit. Rien de surprenant dans la répulsion que manifeste un esprit du XVIII^e siècle, le baron Grimm, lorsque l'abbé Cerveau publie en 1765, un *Esprit de M. Nicole*:

Je soutiens que si les *Essais de morale* de M. Nicole paraissaient aujourd'hui, ils n'auraient aucun succès. Leur platitude, leur trivialité, leur tristesse, les feraient mépriser de tout homme instruit et sensé. (14)

Pour le propagateur des lumières que se veut le baron Grimm, Nicole est l'incarnation d'une société et d'une morale périmées, contre lesquelles se sont établies les nouvelles valeurs du XVIII^e siècle. Ce moraliste qui met en garde contre le danger des "entretiens des hommes", qui voudrait qu'on s'abstienne de tout jugement sur ses proches, qu'on fuie les plaisirs mondains, n'est-il pas l'antithèse exacte de ces brillants salons dont le baron s'est fait le chroniqueur pour l'Europe cultivée ?

On concédera sans difficulté au baron Grimm, non que la morale de Nicole soit plate ni triviale, mais qu'il s'en dégage effectivement un certain sentiment de tristesse. La sensibilité religieuse du janséniste ne le prédispose pas à mettre en relief les aspects les plus brillants de la société humaine, les sentiments remarquables, les exemples réjouissants. Il n'en est que plus frappant de voir dans quels termes la marquise de Sévigné rend compte de sa lecture à sa fille :

Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève; surtout je suis charmée du troisième Traité: des moyens de conserver la paix avec les hommes. (15)

S'exprimerait-elle différemment pour évoquer les satisfactions qu'elle éprouve à lire un roman ou une œuvre de divertissement? Le vocabulaire du plaisir est celui qui vient spontanément sous sa plume quand il est question des *Essais de morale*. Une autre de ses perpétuelles allusions à l'œuvre de Nicole nous éclaire davantage sur la nature de ce plaisir.

Je poursuis cette *Morale* de Nicole que je trouve délicieuse. [...] On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments que, quoique ce soit en mal, nous en sommes charmés. [...] J'achèverai cette lecture avec plaisir. (16)

Charme, délice, plaisir: les termes sont les mêmes, mais le mécanisme psychologique est ici suggéré. C'est par leurs qualités d'introspection que séduisent les *Essais de morale*. Le lecteur y éprouve le plaisir narcissique qu'il ressent devant un miroir. L'exactitude avec laquelle Nicole démasque les faux-fuyants, les ressorts de nos actes, fait tout l'attrait de son ouvrage. Peu importe finalement la teneur du discours quand il roule sur votre propre personne. "On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler", remarquait La Rochefoucauld dans sa maxime 138. La marquise reprend ce prin-

cipe à son compte, sous une forme corollaire : "on aime à entendre parler de soi, quoique ce soit en mal". Non sans une certaine ironie perverse, elle avoue le détournement d'un discours moral.

Mme de Sévigné goûterait-elle donc les *Essais de morale* en dépit de leur noirceur? L'auto-dépréciation est-elle le prix à payer pour savourer les délices de l'introspection? Il est permis d'en douter et de penser que la noirceur même du propos n'est pas étrangère au plaisir qu'on y prend.

Il faut faire des actes de résignation à l'ordre et à la volonté de Dieu. M. Nicole n'est-il pas encore admirable là-dessus ? J'en suis charmée, je n'ai rien vu de pareil. Il est vrai que c'est une perfection un peu au-dessus de l'humanité, que l'indifférence qu'il veut de nous pour l'estime ou l'improbation du monde; je suis moins capable que personne de la comprendre. Mais quoique dans l'exécution on se trouve faible, c'est pourtant un plaisir que de méditer avec lui, et de faire réflexion sur la vanité de la joie ou de la tristesse que nous recevons d'une telle fumée; et à force de trouver son raisonnement vrai, il ne serait pas impossible qu'on s'en servît dans certaines occasions. En un mot, c'est toujours un trésor, quoi que nous en puissions faire, d'avoir un si bon miroir des faiblesses de notre cœur. M. d'Andilly est aussi content que nous de ce beau livre. (17)

À l'origine de ce nouvel accès d'enthousiasme, des maximes bien austères et qui semblent bien peu convenir à la mondaine marquise. Le charme qu'elle y trouve et qu'elle exprime sur tous les tons, nous laisse perplexes. Mais Mme de Sévigné reconnaît honnêtement le peu d'usage qu'elle compte faire de cette morale, trop exigeante pour elle : elle la considère de façon spéculative, laissant aux personnes "un peu au-dessus de l'humanité" le soin de la mettre en pratique. Intellectuellement séduite par un "raisonnement" qu'elle trouve vrai, elle n'envisage pas sans surprise qu'il puisse avoir un effet concret. Cet enthousiasme spéculatif provient en fait, pour une bonne part, de la noirceur des perspectives. Le paradoxe est crûment énoncé: il y a du plaisir à faire réflexion sur la vanité de la joie. Cette complaisance du moraliste sur la fragilité, la vanité, l'insignifiance des actions humaines, dans laquelle le philosophe des lumières ne verra qu'une triste affectation, exerce un charme paradoxal sur les lecteurs du XVIIe siècle. Ce divertissement semblera sans doute incongru à des esprits d'aujourd'hui, mais on s'explique mieux, à travers les confidences de Mme de Sévigné, le prodigieux succès d'une œuvre comme celle de Nicole, aride et sombre. C'est bien pessimisme et

noires peintures de l'homme qu'on attend de Nicole. Ce qui nous écarterait de lui aujourd'hui est ce par quoi il remplit précisément l'attente de son public. Dans une certaine mesure, ce goût un peu pervers pour la sévérité explique l'engouement des milieux mondains au XVII^e siècle pour la littérature issue de Port-Royal.

3. Nicole sait-il écrire ? Le style du moraliste

En entamant le débat sur le style de Nicole, on se dispose à rencontrer les opinions les plus contradictoires. Pierre Bayle, sans craindre l'hyperbole, n'hésite pas à qualifier Nicole de "l'une des plus belles plumes de l'Europe", appliquant aussitôt cet éloge à l'œuvre morale: "L'un de ses plus beaux ouvrages est celui qui a pour titre Essais de morale." (18) Sans doute une bonne partie de la sympathie de Bayle pour Nicole vient-elle de ce que l'ouvrage de celuici, De l'unité de l'Église, ou réfutation du nouveau système de M. Jurieu (1687), prend pour cible un ennemi acharné de Bayle. Le calviniste voit de plus en Nicole un allié objectif, qui sape les positions de l'église catholique en développant contre les protestants des raisonnements de nature pyrrhonienne. Ces préjugés favorables ne suffisent pourtant pas à expliquer un tel enthousiasme pour l'écriture du moraliste. D'autant que Voltaire renchérit et distingue à son tour en l'auteur des Essais de morale : "un des meilleurs écrivains de Port-Royal" (19).

Dans l'autre camp, les positions ne sont pas moins tranchées. Sainte-Beuve dénie globalement à Nicole toute qualité d'écrivain, le réunissant d'ailleurs à Bayle dans une commune critique (la coïncidence n'est peut-être pas fortuite) :

Chez Nicole, comme chez Bayle, on peut dire que ce n'est pas la forme qui est distinguée, c'est le fond. (20)

Quant à Flaubert, le sentiment que suscite en lui la prose de Nicole est celui d'une franche consternation. Il rencontre les *Essais de morale* lors de la rédaction du neuvième chapitre de *Bouvard et Pécuchet*, consacré à la religion; cherchant, comme il en a l'habitude, à s'imprégner des réalités qu'il évoque, il multiplie les lectures, et se fait éclairer à l'occasion, par sa pieuse nièce. On comprend ici qu'il a eu directement recours à ses services.

Le soir, après dîner, je me repasse comme distraction tes notes de Nicole. Quelle patience tu as eue, à recueillir de semblables platitudes ! (21)

Voilà donc les *Essais de morale* ravalés au rang de prose dévote représentative, survolés avec effort par un romancier scrupuleux.

Admirateurs et détracteurs du style de Nicole se retrouvent sur deux points principalement, pour justifier leur divergence : la force de cette écriture, et sa subtilité.

De la force et de la mollesse

Ceux qui, lors de la publication, manifestèrent le plus de faveur pour les *Essais de morale*, semblent avoir été tout particulièrement frappés par l'efficacité de ces textes et de leur écriture. Armand de Rancé, l'abbé de la Trappe, qui fut en relation avec Nicole, félicite l'auteur en ces termes, pour son quatrième volume :

Les conséquences et les inductions que vous [...] tirez sont si précises et si naturelles, qu'il est impossible qu'elles ne persuadent et qu'elles ne pénètrent, à moins qu'elles ne trouvent des âmes de marbre et de bronze. (22)

Une prose de combat donc, apte à briser les résistances, à pénétrer dans la plupart des esprits. Cette force de Nicole, mise en rapport avec la densité de son écriture, est aussi la qualité relevée par Huysmans, dans le passage d'À rebours déjà cité, pour caractériser la manière de l'écrivain :

... ces moelles condensées en de sévères et fortes phrases, telles que les façonn[a] Nicole dans ses pensées.

C'est encore une fois à Mme de Sévigné que je ferai appel, comme à la personne la plus diserte, et soucieuse d'étayer son opinion. Quand on réunit les éloges dont elle parsème sa correspondance, on arrive à la conclusion que Nicole la séduit davantage comme écrivain que comme moraliste. Ou plus exactement, que si elle lui reconnaît une autorité morale, à laquelle elle se montre soumise, les raisons de son engouement sont d'ordre précisément littéraire. De toutes les qualités stylistiques dont elle crédite Nicole, la *force* est sans conteste au premier plan, comme en témoignent, parmi bien d'autres passages équivalents, ces exclamations suscitées par le troisième tome des *Essais de morale*:

Je n'ai jamais vu une force et une énergie comme il y en a dans le style de ces gens-là. Nous savons tous les mots dont ils se servent, mais jamais, ce me semble, nous ne les avons vu si bien placés, ni si bien enchâssés. (23)

Mais qu'est-ce au juste qu'un style fort? Que faut-il entendre concrètement, dans le vocabulaire stylistique du XVII^e siècle, par cette notion de *force*, si volontiers appliquée à Nicole?

Sous ses aspects impressionnistes, et sans prétendre lui conférer une valeur technique déplacée, le terme de force désigne pour un lecteur classique des qualités spécifiques. Comme l'a montré Noémi Hepp, dans une étude importante sur laquelle je m'appuie ici, la force est une espèce de la grandeur, au même titre que la noblesse et la solidité.²⁴ Pour définir l'adjectif 'fort' appliqué au langage, Furetière utilise l'expression: "un style fort et serré". Comprenons ainsi qu'en vantant sa force et son énergie. Mme de Sévigné apprécie à la fois en Nicole une certaine ambition générale, une hauteur de vue (il ne tombe pas dans la bassesse des cas particuliers) et une netteté dans le raisonnement : il présente les arguments sans détours, sans précautions excessives, tout en les enchaînant rigoureusement. La force de l'expression est une qualité qui ressortit conjointement à la morale et à la logique. L'écrivain fort échappe cependant à une dérive parallèle : celle de l'enflure, de la pompe, du faste, qui confondent la grandeur des mots et la grandeur des idées. La qualité de force implique ainsi une certaine forme de simplicité : dire des choses importantes clairement, simplement, logiquement et sans emphase. Ce qu'un lecteur du XVIIe siècle goûtait en Nicole sous le nom de force recouvre vraisemblablement les mêmes caractéristiques qui vaudront ultérieurement à l'écrivain les accusations de platitude ou de sécheresse.

Dans les *Essais de morale*, Mme de Sévigné se réjouit aussi particulièrement de rencontrer comme une atmosphère de conversation. Le lecteur se trouve selon elle avec l'auteur dans une relation de connivence, qui donne à chacun l'illusion qu'il est privilégié.

Ce traité est fait pour bien du monde; mais je crois principalement qu'on n'a eu que moi en vue. (25)

Quand elle exhorte sa fille à se plonger dans le troisième tome, elle reprend le même type d'argument.

Quand on l'aurait fait pour vous, il ne serait pas plus digne de

vous plaire. Quel langage ! quelle force dans l'arrangement des mots ! On croit n'avoir lu de français que ce livre. (26)

Force et connivence se conjuguent ainsi pour donner à ce genre d'ouvrage une véritable originalité.

Personne n'a écrit sur ce ton que ces Messieurs, car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est de beau. (27)

À l'opposé de tous ceux que rebuteront les *Essais de morale* comme une lecture plate et commune, Mme de Sévigné voit en Nicole un maître de la langue, doublé d'un authentique novateur, un inventeur de tours et d'expressions. Il écrit de façon belle et nouvelle.

Il dit que l'éloquence et la facilité de parler donnent un certain *éclat* aux pensées. Cette expression m'a paru belle et nouvelle; le mot d'*éclat* est bien placé, ne le trouvez-vous pas ? (28)

Et s'il arrive que sa bienveillance bute sur un tour désagréable, la marquise revient finalement sur sa répulsion initiale, en prenant conscience de la parfaite exactitude de l'expression incriminée.

J'ai même pardonné l'enflure du cœur en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent; cherchez un autre mot. (29)

Sur ce dernier point de l'exactitude terminologique, Voltaire est loin de partager l'approbation de Mme de Sévigné. Oubliant le jugement louangeur formulé globalement dans le Siècle de Louis XIV, il traite en d'autres lieux les talents d'écrivain de Nicole avec plus de sécheresse.

Nicole, dans ses *Essais de morale*, faits après deux ou trois mille volumes de morale, (dans son *Traité de la charité*, chap.2) dit que « par le moyen des gibets et des roues qu'on a établis en commun, on réprime les pensées et les desseins tyranniques de l'amour-propre de chaque particulier. »

Je n'examinerai point si on a des gibets en commun, comme on a des prés et des bois en commun, et une bourse commune, et si on réprime des pensées avec des roues; mais il me semble fort étrange que Nicole ait pris le vol de grand chemin et l'assassinat pour de l'amour-propre. Il faut distinguer un peu mieux les nuances. Celui qui dirait que Néron a fait assassiner sa mère par amour-propre, que Cartouche avait beaucoup d'amour-propre, ne s'exprimerait pas fort correctement. (30)

Voltaire reproche aux *Essais de morale* de n'échapper à la banalité qui menace ce genre d'ouvrage, que par des associations de termes forcées et des assimilation contestables. Nicole n'est donc pas plat, mais il est faux; pour se donner cette originalité qui séduisait tant la marquise de Sévigné, il omet les nuances, fait peu de cas des distinctions, renonce en fait à s'exprimer correctement.

Le débat se focalisera-t-il donc sur la justesse de Nicole, étant entendu que force et originalité sont des vertus avérées de son style? Aucunement, et il ne faut pas s'éloigner beaucoup de Mme de Sévigné pour voir contester la qualité de force qu'elle décelait dans ces petits traités de morale. Son propre fils, Charles, prononce un sévère réquisitoire.

Pour les Essais de morale, je vous demande très humblement pardon, si je vous dis que le traité « de la connaissance de soi-même » me paraît difficile à comprendre, sophistiqué, galimatias en quelques endroits et surtout ennuyeux presque partout. J'honore de mon approbation les « Manières dont on peut tenter Dieu »; mais vous, ma chère sœur, qui aimez le bon style et qui vous y connaissez si bien, du moins si on peut juger par le vôtre, pouvez-vous mettre en comparaison celui du Port-Royal d'aujour-d'hui avec celui de M. Pascal? C'est celui-là précisément qui dégoûte de tous les autres; et M. Nicole met une quantité de belles paroles dans le sien qui fatigue et qui fait mal au cœur à la fin. C'est comme qui mangerait trop de blanc-manger (31) : voilà ma décision. (32)

Sous le ton enjoué et badin de la critique, développée non sans esprit de jeu, on perçoit une sensibilité esthétique radicalement opposée à celle de la marquise, et une remise en cause cohérente de ses jugements. Le rapprochement de Pascal et Nicole, sur un plan stylistique tout au moins, est écarté comme une grossière confusion. Mais c'est surtout l'appréciation de force, que Charles de Sévigné conteste. Loin de reconnaître aux Essais de morale densité et économie de movens. il dénonce une écœurante profusion de paroles. La rigueur de l'enchaînement ne lui apparaît pas, mais au contraire l'incohérence d'un texte qui donne par endroits l'impression de galimatias, c'est-à-dire, selon la définition de Furetière, d'un "discours obscur et embrouillé où on ne comprend rien". L'ennui est ainsi l'effet logique d'un texte sans armature, confus, enseveli sous les mots. La prétention à l'originalité n'aboutit qu'à une vaine sophistication. Pour Charles de Sévigné, rien ne fait donc plus défaut à Nicole que la force, avec tout ce que ce terme implique dans le vocabulaire critique du XVIIe siècle.

Force ou mollesse? Barbey d'Aurevilly résout à sa manière la question en restant dans le registre métaphorique. Si la force évoque implicitement, pour une écriture, des qualités organiques (des nerfs, du sang), la référence qu'appelle l'écriture de Nicole, soutient-il, devrait être minérale.

Nicole a la rigidité, la couleur, le poids d'un caillou qu'on aurait lavé et frotté [...] Ce style, où il ne manque que des nerfs, du sang, du mouvement et de la lumière, ce style dur, mais épousseté et propre, lisse comme un parchemin qui joue la vie... pour des myopes (33), ne peut être admiré ou aimé sincèrement de personne. (34)

Quand on prête au style de Nicole des qualités de force, on serait donc victime d'une illusion : on confond force et dureté. Barbey d'Aurevilly reconnaît implicitement ce qui pouvait séduire dans les Essais de morale à leur époque : la netteté, la fermeté du propos. Mais ce que Mme de Sévigné admirait comme une marque d'énergie vitale lui semble une duperie. La force est absente d'une telle œuvre, figée dans une attention scrupuleuse et inanimée. Ce n'est plus la douceur écœurante qu'on reproche à Nicole, mais une rebutante dureté. Si les deux critiques ne sont guère compatibles, elles s'entendent au moins sur la conclusion.

Du simplisme et de la subtilité

Cette myopie, dont est accusé Nicole comme d'une inaptitude à enregistrer la vie, est au demeurant la contrepartie d'une qualité qu'on reconnaît traditionnellement à son art : la subtilité. Tel un entomologiste, Nicole se penche sur le comportement des hommes dans leurs moindres détails; il sonde, inventorie, classe leurs motivations, repère les plus infimes contradictions. Comme tout spécialiste, l'attention extrême qu'il porte à son objet d'étude déconcerte le profane. Étalée sur la table à dissection, la réalité paraît transformée. Mais n'est-ce pas la tâche même que l'on attend du moraliste au XVII^e siècle, plus que la force de son propos ? Peut-être Nicole est-il moins fort que pénétrant. Jérôme Besoigne, dont la sympathie est bien sûr tout acquise pour un personnage majeur de Port-Royal, fait porter son admiration sur ce point.

Les mœurs des hommes opposés à l'esprit du christianisme [...] sont si habilement peintes [dans les *Essais de morale*], si bien maniées, détaillées, et pour ainsi dire anatomisées, que jamais

auteur n'a paru connaître mieux le cœur de l'homme. Or c'est ce qui est infiniment utile à ceux qui cherchent de bonne foi à se sanctifier, et toujours attrayant pour les autres, qui sans avoir grande envie de se corriger aiment cependant à voir le cœur humain représenté au naturel et peint avec art. (35)

L'image de l'anatomie est très commune à l'époque classique pour désigner un idéal d'investigation psychologique (36). Mme de Sévigné y recourt tout naturellement dans son éloge des Essais de morale et de la littérature de Port-Royal.

Jamais le cœur humain n'a été mieux anatomisé que par ces Messieurs-là. (37)

Anatomiser, c'est démonter la machine humaine jusque dans ses ultimes rouages; là où l'observateur ordinaire arrête son investigation, distinguer encore des détails inaperçus et riches d'enseignements. Avec honnêteté, Besoigne signale l'ambivalence de la tâche: utile à l'homme de bonne foi, cette anatomie exerce par elle-même une séduction. Elle est attrayante, indépendamment de tout usage, et procure un plaisir narcissique, d'autant plus grand que l'anatomiste s'entend à révéler des parties ignorées de chacun. Mme de Sévigné et ses semblables aiment chez Nicole à se retrouver eux-mêmes, mais par des traits qui leur échappaient.

Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève; surtout je suis charmée du troisième Traité: des moyens de conserver la paix avec les hommes. Lisez-le, je vous prie, avec attention, et voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne (38), c'est ce qu'il fait: il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, et que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer. (39)

La lanterne de Nicole pose une lumière inattendue sur des mouvements communs et quotidiens. Il ne nous découvre rien d'autre que ce qui était déjà en notre possession, mais à quoi nous ne savions pas accéder (40). La subtilité du moraliste consiste ainsi dans cet art d'aller plus profond et de transformer la perception d'un objet qui paraissait connu.

Charles de Sévigné bien sûr ne fait pas sienne cette analyse; et s'il admet une dimension subtile dans l'œuvre qu'il incrimine, ce n'est qu'en mauvaise part. Les raffinements de Nicole, loin de lui ouvrir des horizons nouveaux sur des réalités insondées, ne lui semblent que du verbiage, et le goût de sa famille pour de telles œuvres, une déformation causée par l'abus de "choses fines et distillées".

Et moi je vous dis que le premier traité des Essais de morale vous paraîtrait tout comme à moi, si la Marans et l'abbé Têtu ne vous avaient accoutumée aux choses fines et distillées; ce n'est pas d'aujourd'hui que les galimatias vous paraissent clairs et aisés. De tout ce qui a parlé de l'homme et de l'intérieur de l'homme, je n'ai rien vu de moins agréable; ce ne sont point là ces portraits où tout le monde se reconnaît. M. Pascal, la Logique du Port-Royal, et Plutarque, et Montaigne, parlent bien autrement; celui-ci parle parce qu'il veut parler, et souvent il n'a pas grand chose à dire. (41)

L'idéal esthétique, au nom duquel il fonde sa critique, est bien le même que celui qui se dégageait, cinq ans plus tôt, de la lettre de la marquise : le trouble et délicieux sentiment d'être démasqué. Mais ce nouveau lecteur ne se *reconnaît* pas dans les anatomies de Nicole, et les rejette à ce titre, comme des exercices stériles.

Barbey d'Aurevilly, qui ne tolère décidément aucune mansuétude à l'égard de Nicole, n'entend pas davantage que les *Essais de morale* échappent à la critique sur ces nouvelles bases. Il ne leur reconnaît pas plus de pénétration qu'il ne leur concédait de force.

Ce qu'on appelle traditionnellement la pénétration de Nicole comme moraliste se réduit à peu de choses en réalité; car il n'avait pas la passion qui fait éclair sur les profondeurs de la vie. (42)

Cette subtilité prétendue du moraliste n'est qu'une attention pointilleuse à d'infimes détails, et non pas une véritable intelligence du réel. Il n'est que de comparer avec l'œuvre de Bourdaloue.

Bourdaloue ne se perd pas, lui, dans des petits traité de moraliste au microscope. (43)

La petitesse, le raffinement exagéré, caractérisent un auteur qui à force de subtiliser les analyses jusqu'à la quintessence, ne parvient qu'à l'inanité. Le trop subtil Nicole ne suscite chez Vigny que l'exaspération

Lu Nicole, le décalogue. Scrupules exagérés, quintessenciés, qui feraient tomber l'homme dans l'immobilité, l'impuissance et le crétinisme. (44)

Mais si — on le voit — les lecteurs de Nicole apprécient diversement la "subtilité" des *Essais de morale*, ils ne s'entendent pas seulement à la reconnaître, comme en témoigne cette réflexion de La Bruyère :

Deux écrivains dans leurs ouvrages ont blâmé Montaigne, que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme : il paraît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. (45)

Ces deux ennemis patentés de Montaigne, que La Bruyère évoque de façon allusive, ont très généralement été identifiés à Nicole et à Malebranche. (46) Suspecté tout à l'heure de se perdre dans de vaines complexités, on voit ainsi l'auteur des *Essais de morale* incarner à présent le simplisme en littérature, le non-subtil par excellence. Pour faire le compte et achever le panorama de toutes les opinions, il ne manque plus que de citer l'abbé Prévost, qui loue enfin la mesure de Nicole et le donne en exemple aux modernes philosophes.

Juste mesure dans le déploiement de l'esprit que l'on trouve chez Cicéron, Montaigne, Nicole, La Bruyère et qui fait défaut aux philosophes modernes qui « ne peuvent le retenir ». (47)

Abusant de son esprit, pour les uns; en faisant, pour les autres, un absurde étalage; en manquant plutôt totalement, selon La Bruyère? Voici Nicole donné en modèle, avec Montaigne qu'il déteste et le même La Bruyère, comme autant d'exemples de subtilité bien comprise.

4. Nicole est-il utile? l'influence du moraliste

Des moyens de conserver la paix avec les hommes, De la manière d'étudier chrétiennement, De la guérison des soupçons: les titres mêmes des essais de morale attestent leur ambition pratique. Mais n'est-ce pas la charge d'un moraliste que de guider l'action? La pénétration de ses analyses est vaine si elle n'influe pas sur le comportement de ses lecteurs. Tel est en tout cas l'avis de Voltaire, qui vante les Essais de morale pour leur utilité.

Ce qu'il [Nicole] a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujour-

d'hui; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. (48)

L'avenir ne devait pas entièrement confirmer cette prédiction. Elle nous signale au moins qu'il fut une époque où l'œuvre morale de Nicole était jugée à l'aune de son bénéfice pratique. Et ce bénéfice pratique passait pour substantiel : pour toute une catégorie de lecteur, Nicole mérite le titre de moraliste en cela qu'il ne peut être lu gratuitement, pour le plaisir.

Joubert appartient sans nul doute à cette école, lui qui décerne aux *Essais de morale* l'un des plus beaux éloges que ce texte ait reçu :

Nicole est un Pascal sans style. Ce n'est pas ce qu'il dit, mais ce qu'il pense qui est sublime (49); il ne l'est pas par l'élévation naturelle de son esprit, mais par celle de ses doctrines. On ne doit pas y chercher la forme, mais la matière, qui est exquise. Il faut le lire avec un désir de pratique. (50)

Savoureux éloge, notons-le au passage, de la part précisément du moraliste que Barbey d'Aurevilly érigera en modèle contre Nicole (51). Joubert en déniant aux *Essais de morale* non seulement le style, mais l'esprit, retire l'œuvre pour ainsi dire de la littérature. Sa valeur n'en est cependant pas affectée. Ni grand écrivain, ni même maître à penser, le janséniste est élevé au rang de guide par excellence — celui dont on écoute la leçon pour la suivre, et non pour la satisfaction intellectuelle ou esthétique qu'on pourrait en retirer.

À l'opposé de Joubert, nous avons vu Mme de Sévigné, bien peu assurée de l'utilité morale de Nicole, repousser la question avec nonchalance. L'œuvre influera-t-elle sur son comportement? Peu lui importe au bout du compte.

En un mot, c'est toujours un trésor, quoi que nous en puissions faire (52).

La marquise fait constamment ressortir à propos de Nicole la discordance entre théorie et pratique, la difficulté à traduire dans les actes les principes du moraliste.

Mon Dieu, que je sais bien l'admirer! mais que je suis loin de cette bienheureuse indifférence qu'il nous veut inspirer! (53)

Mais peut-on vraiment suivre les préceptes d'un homme qui se contre-

dit à l'occasion? Mme de Sévigné découvre des preuves flagrantes de l'inconséquence de Nicole. Elle est ainsi particulièrement critique devant un essai du troisième tome, *Des diverses manières dont on tente Dieu*.

Il y a le plus beau galimatias que j'aie encore vu au 26^e article (54) du dernier tome des Essais de morale, dans le traité « De tenter Dieu ». Cela divertit fort. Et quand d'ailleurs on est soumise (55), que les mœurs n'en sont pas dérangées, et que ce n'est que pour confondre les faux raisonnements, il n'y a pas grand mal. Car s'ils voulaient se taire, nous ne dirions rien; mais de vouloir à toute force établir leurs maximes, nous traduire saint Augustin. de peur que nous l'ignorions, mettre à jour tout ce qu'il y a de plus sévère, et puis conclure comme le P. Bauny, de peur de perdre le droit de gronder, il est vrai que cela impatiente; et pour moi, je sens que je fais comme Corbinelli. Je veux mourir si je n'aime mille fois mieux les Jésuites; ils sont du moins tout d'une pièce, uniformes dans la doctrine et dans la morale. Nos frères (56) disent bien et concluent mal; ils ne sont point sincères. Me voilà dans Escobar. Ma fille, vous voyez bien que je me joue et me divertis. (57)

Ce passage, qui se fait l'écho d'une conversation avec Corbinelli (janséniste fervent) et Retz, est le premier où l'on voie la marquise formuler si grave accusation contre une œuvre dont elle semblait l'admiratrice inconditionnelle. Les reproches ne sont d'ailleurs pas tant adressés à Nicole, qu'au parti janséniste dans son ensemble et à sa "ligne" idéologique. À partir de tels textes, R. Duchêne croit déceler une évolution dans le regard que porte Mme de Sévigné sur les Essais de morale. "Elle passe d'une lecture de Nicole considéré comme moraliste [...] à la critique du fondement métaphysique de sa pensée." (58) En réalité, la tonalité de cette lettre n'autorise pas d'aussi sérieuses conclusions. Tout le développement est conduit dans un esprit de divertissement : les incohérences de Nicole font plutôt rire sa lectrice ("cela divertit fort"); les efforts du moraliste pour organiser une matière contradictoire produisent certes un galimatias, mais c'est "le plus beau galimatias que j'aie encore vu". Quant à l'attaque elle-même, elle est menée par jeu, et la marquise, soucieuse de ne pas pousser trop loin la plaisanterie, le confesse pour finir ("vous voyez bien que je me joue et me divertis"). Mme de Sévigné affecte seulement la colère, car les embarras de son auteur restent sans conséquence. Les mœurs ne sont pas concernées, "dérangées", par cet essai de morale. Il ne s'agit en fait que de démêlés théoriques, de raisonnements fragiles, dont la marquise goûte et raille

intellectuellement la faiblesse. Son indulgence est à la mesure de l'innocuité du texte. Elle voit essentiellement en Nicole un auteur de belles maximes.

Entre deux conceptions aussi divergentes que celles de Joubert et de Mme de Sévigné, peut-il y avoir un terrain de rencontre? Diderot, dans une lettre à Necker, dialectise les deux positions et propose une solution : pour lui, Nicole est un esprit spéculatif, mais utile concrètement. Le financier, économiste, ministre affiche des sentiments très étroits sur l'utilité des belles lettres.

Je n'ai garde de mettre sur la même ligne un chapitre de Nicole ou de Montaigne, l'*Iphigénie* de Racine ou le *Misanthrope* de Molière avec un traité des subsistances de première nécessité; mais vous conviendrez que le plaisir que ces premiers ouvrages nous causent n'est pas sans utilité, et qu'il ne finira jamais. On dit: Vivre et philosopher ensuite; je dis tout au contraire: philosopher d'abord, et vivre après si l'on peut. Peut-être eussiez-vous moins rabaissé ces sublimes leçons de morale qui ne s'adressent qu'à la portion vigilante, oisive et corrompue de la société, si vous eussiez considéré l'influence, bonne ou mauvaise, mais nécessaire, des mœurs des citoyens distingués sur la multitude qui les environne et qui les imite sans presque s'en apercevoir. (59)

Le propos est d'ordre très général; remarquons cependant que Nicole partage avec Montaigne le privilège de représenter la littérature morale. Seul de son espèce pour le XVII^e siècle, il figure dans la liste comme un auteur qu'on lit avec "plaisir", et dont les leçons méritent le qualificatif de "sublimes". Diderot, pas plus que Voltaire, n'envisage que la postérité puisse un jour se lasser de tels plaisirs. Il reste néanmoins que pour Diderot l'utilité indirecte du moraliste n'aboutit pas à exalter de façon inconditionnelle cette forme de littérature. L'auteur de maximes, le moraliste spéculatif, qu'incarne Nicole, a été détrôné par le peintre des actions, le romancier, tel Richardson.

Tout ce que Montaigne, Charron, La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes, Richardson l'a mis en action [...] Une maxime est une règle abstraite et générale de conduite dont on nous laisse l'application à faire. Elle n'imprime par elle-même aucune image sensible dans notre esprit : mais celui qui agit, on le voit, on se met à sa place ou à ses côtés, on se passionne pour ou contre lui; on s'unit à son rôle, s'il est vertueux; on s'en écarte avec indignation, s'il est injuste et vicieux. (60)

Mme du Deffand renchérit en qualifiant les romans de Richardson de "traités de morale en action" (61). Au moraliste théorisant dans son cabinet, dont Nicole au XVIII^e siècle reste un des modèles, s'opposent désormais deux figures de philosophes de la réalité: celle du romancier exprimant sa morale à travers les actes de son héros; celle de l'homme d'état, du diplomate, qui prouve la validité de ses théories par ses succès politiques. "Vous et Paméla, écrit à Choiseul Mme du Deffand, valez mieux pour moi que Sénèque et Nicole."

Les Essais de morale comme divertissement

Mme de Sévigné évoque davantage Nicole quand elle traite de ses lectures, qu'à l'occasion de sujets spécifiques (théologiques, moraux, d'ordre personnel), où la pensée du moraliste pourrait intervenir. Ainsi, il ne vient pas à l'idée de Mme de Sévigné, lectrice de romans, amateur de théâtre, de mettre ses goûts en rapport avec les positions tranchées de Nicole. Pis encore, elle ne fait pas une différence bien nette entre la lecture de Nicole et celle des romans, assimilant malicieusement ses qualités de lectrice dans les deux situations :

Vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans; cela est offensant. Ce sont de vieux péchés, qui doivent être pardonnés en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld. (62)

Les *Essais de morale* représentent pour elle moins une lecture de morale (lecture qui pourrait inspirer le comportement) qu'une œuvre de consolation. Cela explique que le traité lu et relu jusqu'à la fin de sa vie avec le plus d'assiduité soit *De la soumission à la volonté de Dieu*.

L'utilité la plus marquée du traité de morale tiendrait ainsi à sa fonction "médicale". La marquise signale malicieusement cette destination de l'œuvre.

Il faut donc toujours avoir cette *Morale* dans les mains, comme du vinaigre au nez, de peur de s'évanouir. (63)

La chose est exprimée avec une certaine distance, la comparaison veut faire sourire, mais l'auto-dérision ne doit pas masquer la gravité du propos. Les noirs accents de Nicole rassurent Mme de Sévigné, l'aident à écarter ses angoisses intimes en les rapportant à une ferme exigence religieuse. Mais il apparaît parfois que ses "doses" de Nicole la soignent par un autre biais.

Je voulus hier prendre une petite dose de *Morale*; je m'en trouvais assez bien. Mais je me trouve encore mieux d'une petite critique contre la *Bérénice* de Racine... (64)

Le remède se montre toujours approprié, il subit cependant la concurrence d'un autre traitement, souverain. Le traité de morale, mis ici sur le même plan que le pamphlet littéraire, révèle la source réelle de son efficace médicale: s'il soigne, c'est en divertissant. Mme de Sévigné l'avait d'ailleurs éprouvé en juillet 1671, quand, après le départ de son fils et craignant de s'ennuyer, elle décidait d'un programme de lectures pour compenser la disparition d'une compagnie spirituelle.

Nous allons commencer un traité de *Morale* de M. Nicole [...] Nous continuons Le Tasse avec plaisir; et je n'ose vous dire que je suis revenue à *Cléopâtre* et que, par le bonheur que j'ai de n'avoir point de mémoire, cette lecture me divertit encore. [...] Je me laisse divertir, sous le prétexte de mon fils qui m'a mise en train. Il nous a lu aussi des chapitres de Rabelais à mourir de rire. (65)

Les Essais de morale côtoient un roman de La Calprenède, l'épopée italienne, le rire rabelaisien, comme autant de manières diverses et agréables de passer le temps. Le désir d'édification ne paraît pas le propos prioritaire; les bienfaits des Essais de morale tiennent essentiellement à leur dimension divertissante.

La contradiction entre Charles et sa mère sur le chapitre des *Essais de morale* (janvier-février 1676), que nous avons longuement examinée, ressemble beaucoup à un jeu de société. Chacun s'attache à une position tranchée, qu'il défend ensuite avec acharnement, pour le plaisir du débat. Dans la vie de Mme de Sévigné, les *Essais de morale* semblent se prêter très volontiers à ce genre d'utilisation. La parution du troisième volume est ainsi l'occasion d'un petit jeu de devinette entre la mère et la fille.

Il y a plusieurs traités, et surtout un qui me plaît plus que les autres; vous le devinerez. (66)

La réponse est bientôt donnée à la correspondante.

N'aimez-vous point le traité « De la ressemblance de l'amourpropre et de la charité » ? C'est mon favori. (67) On lit Nicole pour passer le temps, pour exciter la conversation, pour mettre son esprit en valeur, bien plus que pour s'exercer aux vertus chrétiennes. Pour une personne du caractère de Mme de Sévigné, cela s'apparente davantage à un divertissement galant qu'à une œuvre de dévotion.

La balourdise

Nicole doit-il donc être fréquenté pour son enseignement ? Sur un point particulier, l'image du moraliste s'est constituée en cocasse décalage avec cet enseignement. Les anecdotes qui soulignent complaisamment — non sans sympathie au demeurant — sa distraction, ses ridicules, ses comportements extravagants, ne laissent pas d'ébranler l'autorité morale de l'écrivain. À travers certains témoignages, Nicole tend à devenir un archétype de balourd, célèbre par ses peurs et ses maladresses. Louis-Sébastien Mercier ne dresse pas de lui le portrait d'un moraliste serein et conséquent.

Nicole, sur la fin de sa vie, n'osait sortir, dans la crainte d'être écrasé par la chute d'une cheminée; il ne songeait qu'en tremblant à cette foule de longs tuyaux qui couronnent nos toits. (68)

La timidité de Nicole contraste avec la force que certains ont cru déceler dans son œuvre. Son biographe et ami, Beaubrun, qui le jugeait "craintif jusqu'à avoir peur de son ombre" (69), le montre influençable et fragile dans la conversation.

Susceptible des plus légères impressions, les plus ignorants, pourvu qu'ils parlassent avec ascendant, étaient capables de lui imposer, et de le pousser à bout. (70)

L'auteur de la *Civilité chrétienne* et d'un certain nombre de considérations sur la vie en société reste célèbre pour ses maladresses dans le monde.

On raconte encore de lui qu'un jour, revenant de ville chez Mme la Duchesse de Longueville, il prit un siège près du lit de la princesse et mit sur le lit tout bonnement et sans façon son chapeau, sa canne et son manchon en présence de toute la compagnie, qui se divertit un peu aux dépens de *Monsieur l'Abstrait*. (71)

Si l'on ajoute à ces traits quelques informations sur l'apparence négligée du personnage, données par le Père Ruffin —

Il eût été malpropre s'il n'eût eu un domestique qui avait soin de le raser une fois la semaine, comme je pense, qui lui peignait sa perruque, et qui la lui mettait, ce qui n'empêchait pas qu'elle ne fût souvent de travers. (72)

— il faut convenir que l'image de Pierre Nicole ne coïncide pas vraiment avec la compétence que supposent les *Essais de morale* et certains des principes qui y sont soutenus.

L.-S. Mercier voit en Nicole l'exemple du spéculatif, homme de génie, mais qui paraît ridicule, quand il sort "de la poussière du cabinet".

Une dame désirant depuis longtemps de faire connaissance avec le célèbre M. Nicole, pria un jour son directeur de vouloir bien le lui amener, et de l'engager même à venir manger sa soupe. Il vint; et comme il n'y a chère que de dévote et de directeur, et que les meilleurs vins ne furent point épargnés à nos deux apôtres, le bon M. Nicole, qui n'avait jamais fait si bon dîner en sa vie, et à qui le champagne et le muscat avaient un peu brouillé les idées, dit en prenant congé de la pieuse dame : Ah! Madame! que je suis pénétré de vos bontés et de vos politesses! Non, rien n'est si gracieux que vous; en vérité, vous êtes charmante en tout, et l'on ne peut qu'admirer vos appas, et surtout vos beaux petits yeux. Le directeur qui l'avait présenté, et qui avait plus d'usage du monde, ne manqua pas, dès qu'ils furent sortis de l'appartement de Madame, et en descendant l'escalier, de lui faire des reproches sur sa simplicité. Est-ce que vous ne savez donc pas, dit-il, que les dames ne veulent point avoir de petits yeux? Si vous vouliez lui dire quelque chose de flatteur là-dessus, il fallait, au contraire, lui faire entendre qu'elle avait de beaux grands yeux. — Croyez-vous ça, Monsieur? — Comment, si je le crois! assurément. — Ah, mon Dieu! que je suis mortifié de ma balourdise! Mais, paix; je m'en vais la réparer... Et tout de suite notre bon personnage, sans que l'autre pût le retenir, remonte chez la dame, lui fait ses excuses, et lui dit: Ah, Madame, pardonnez, la faute que je viens de commettre vis-à-vis d'une personne aussi aimable que vous. Mon digne confrère, qui est plus poli que moi, vient de me la faire apercevoir. Oui, je vois que je me suis trompé en effet; car vous avez de très beaux grands yeux, le nez, la bouche et les pieds aussi. (73)

Distrait, balourd, peu au fait des usages du monde, ce Nicole que d'autres peignaient comme un conteur délicieux (74), recherché de toutes les compagnies, ne laisse pas, dans toutes ces anecdotes, l'image d'un guide à qui l'on puisse aveuglément se fier. Que valent, pour la vie réelle, les préceptes d'un moraliste de cette sorte? Le célèbre

M. Nicole, homme de cabinet, divertit par ses actes comme il charme par ses écrits. Monsieur l'Abstrait — puisque tel était son surnom — ne peut être un grand recours dans la pratique.

Conclusion

Que conclure d'une telle accumulation d'opinions et d'images contradictoires, à propos d'un seul et même homme? On pourrait retenir cet exemple pour mettre en évidence la relativité des jugements littéraires, si la chose était encore à prouver. Mais le cas de Nicole va au-delà de ce stérile lieu commun. La confusion qui règne sur ses qualités, l'incohérence absolue des opinions à son endroit, nous révèlent bien davantage. L'étrange plasticité de Nicole lui a fait incarner, de manières souvent incompatibles, les attentes et les critiques dont fait l'objet le discours moral. Les jugements sur Nicole suivent l'évolution de l'image du moraliste en général.

Au XVII^e siècle, le moraliste est un théoricien. C'est peut-être un anachronisme de voir dans les *Essais de morale* un ouvrage de piété, alors qu'il était goûté pour sa subtilité, sa finesse, sa recherche surprenante du paradoxe, sa noirceur. On lisait finalement les *Essais de morale* et la *Princesse de Clèves* pour des raisons similaires. Une fonction essentielle de la lecture de morale au XVII^e siècle est une recherche du plaisir et du divertissement. Avec le cas de Nicole, on perçoit cet étrange rapport des lecteurs du grand siècle avec le traité de morale, consommé avec un certain esprit de futilité.

Étrangement, les philosophes du siècle suivant conservent, du moins pour la plupart, leur faveur à l'égard de Nicole. Aussi éloignés soient-ils des convictions religieuses de l'écrivain, ils ne semblent pas partager l'hostilité du baron Grimm, qui condamne en Nicole toute l'idéologie du Siècle de Louis XIV :

Les *Essais* de M. Nicole déposent de la pauvreté de la morale du siècle précédent. (75)

Les attentes ont changé, mais Nicole les satisfait toujours. On est moins sensible à sa subtilité et de plus en plus critique sur ses qualités d'écrivain. La perspective des *Essais de morale* convient cependant: leur attention concrète à la vie en société, leur ambition magistrale. Nicole remplit la fonction du moraliste tel qu'on l'entend alors: il est — ou en tout cas se veut — utile. Et même si d'autres pratiques littéraires correspondent mieux aux exigences de l'époque, on

garde une paradoxale sympathie pour ce janséniste qui confie à sa plume le soin de démasquer les hommes et de régler le monde. L'aboutissement de ce point de vue est dans la réflexion de Joubert, qui soumet entièrement les *Essais de morale* au "désir de pratique".

Qu'un penseur aussi effacé que Nicole, humble, craignant le combat, foncièrement médiocre au sens classique du terme, ait pu déchaîner de tels mouvements d'engouement et d'aversion, c'est aussi une part du mystère de son œuvre. La personne de Nicole, comme son art, se caractérisent pour Sainte-Beuve, par la "modération".

Nicole nous représente dans une parfaite et juste modération de régime l'homme de lettres chrétien. (76)

La formule est bien trouvée, mais comment s'expliquer, dans ces conditions, ce fracas d'opinions contradictoires? Les hyperboles louangeuses côtoient les insultes, alors qu'en apparence tant le style que le propos des *Essais de morale* sont dénués de toute forme de provocation. Pour Barbey, qui puise dans son aversion quelques aperçus fulgurants, ce qui manque en définitive à Nicole, c'est la grâce.

Les œuvres dénuées de grâce ne durent pas [...] Ce rien de la grâce que n'avait pas Nicole, et avec lequel on solde tout ! (77)

Curieux retour des choses pour un janséniste, ou punition du ciel pour s'être montré infidèle à la grâce efficace !

L'œuvre de Nicole s'apparente à une auberge espagnole, où chacun apporte ses propres plats avant de les juger plus ou moins appétissants: bouillon, blanc-manger, pain rassis... Quand, à partir du XIX^e siècle, les consommateurs se mettent à arriver les mains vides, ils ne trouvent plus rien dans l'établissement, et s'en offusquent à grands cris. Mais cette étrange hospitalité de Nicole ne manque pas d'intérêt. Il nous appartient aujourd'hui de réinvestir cette œuvre, dont les qualités sont insaisissables, mais bien réelles — l'attention qu'elle a suscitée en répond. (78)

NOTES

(1) Nicole, Bourdaloue, Fénelon: compte rendu de la publication de l'anthologie de S. de Sacy, publié dans la revue Pays, le 12 février 1857. Texte repris dans: Les Œuvres et les hommes, vol.XXV: Philosophes et écrivains religieux et politiques. Paris, 1909, p. 99-102 (rééd. Slatkine Reprints 1968).

(2) "Les moyens de conserver la paix avec les hommes" (1671, t. I, n°4);

figure dans le choix de traités constitué par Sylvestre de Sacy.

(3). Mme de Sévigné à sa fille, 4 novembre 1671, *Correspondance*, Pléiade, t. I, p. 375. [les références à la correspondance de Mme de Sévigné sont données dans l'édition en trois volumes de Roger Duchêne pour la Pléiade]

(4) Voir J. Hillairet, Dictionnaire historique des rues de Paris, t. 2, p. 273.

- (5) Voir H.-J. Martin, "Guillaume Desprez, libraire de Pascal et de Port-Royal", Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France, t. II, Paris, 1952, p. 205-228.
- (6) Exactement : Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.
- (7) Mme de Sévigné à Monsieur de Grignan, 15 août 1670, Corr., Pléiade, t. I, p. 131.
 - (8) Mme de Sévigné à sa fille, 23 mai 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 259.

(9) J.-K. Huysmans, A rebours, 1884.

(10) Vigny, Le Journal d'un poète - 1863 (Pléiade, t. II, p. 1275, 1313).

(11) Sainte-Beuve, Port-Royal, Pléiade, t. 2, p. 865

(12) Barbey d'Aurevilly, op. cit., p. 100.

(13) Boileau, Art poétique, chant IV, v. 97-100.

- (14) Friedrich Melchior Grimm, Correspondance littéraire, juin 1766.
- (15) Mme de Sévigné à sa fille, 30 sept. 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 356.
- (16) Mme de Sévigné à sa fille, 23 septembre 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 351.
- (17) Mme de Sévigné à sa fille, 1er novembre 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 373-374. (ce texte évoque divers passages des Moyens de conserver la paix avec les hommes [livre 2 : § I, XIII, XIX, XXIII] et le propos général de la Soumission à la volonté de Dieu).

(18). Dictionnaire historique et critique, art. 'Nicole'.

(19) Le Siècle de Louis XIV, "Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps", article 'Nicole'.

(20) Sainte-Beuve, op. cit., Pléiade, t. 2, p. 879.

(21) Lettre n° 1906, du 19 novembre 1879, "À sa nièce Caroline" (Caroline Commanville), in: Œuvres complètes de Gustave Flaubert, *Correspondance*, nouvelle édition augmentée, 8° série (1877-1880), Paris, Louis Conard, 1930; p. 322.

(22) Première lettre de M. l'abbé de la Trappe à M. Nicole Essais de morale,

t. VIII (1733), p. 361.

- (23) Mme de Sévigné à sa fille, 1er déc.1675, Corr., Pléiade, t. II, p. 175.
- (24) Voir Noémi Hepp: "Esquisse du vocabulaire de la critique littéraire de la querelle du *Cid* à la querelle d'Homère", *Romanische Forschungen*, Bd. 69, Heft 3/4, p. 332-408. Notamment les pages 372 et suivantes: "Après la noblesse, la seconde composante de l'idée de grandeur est [...] la force. Au degré inférieur, elle s'exprime par le terme de solidité."
 - (25) Mme de Sévigné à sa fille, 4 novembre 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 375.
 - (26) Mme de Sévigné à sa fille,12 janvier 1676, ibid., t. II, p. 220.
 - (27) Mme de Sévigné à sa fille, 23 septembre 1671, ibid., t. I, p. 351.
- (28) Mme de Sévigné à sà fille, 4 novembre 1671, *ibid.*, t. I, p. 375. Le passage des *Moyens de conserver la paix avec les hommes* qu'évoque Mme de Sévigné repose sur une métaphore filée : "la facilité qu'ils ont à parler donne un certain éclat à leurs pensées, quoique fausses, qui les éblouit eux-mêmes; au lieu que ceux qui parlent avec peine obscurcissent les vérités les plus claires et leur donnent l'air de fausseté, et ils sont même souvent obligés de céder et de paraître convaincus, faute de trouver des termes pour se démêler de ces faussetés éblouissantes." (livre 1, ch.5).

(29) Mme de Sévigné à sa fille, 23 septembre 1671, ibid., t. I, p. 351.

(30) Dictionnaire philosophique, art. 'Amour-propre'.

(31) Sainte-Beuve, citant ce texte, propose à son tour sa métaphore culinaire : "On est bien plutôt tenté aujourd'hui de trouver que c'est comme qui mangerait trop de pain bis, de pain rassis" (*Port-Royal*, V,8 — Pléiade II, p. 902). Mais le critique continue sur le même registre : "Demeurer dans Nicole autrefois, s'y tenir comme au mieux, quand on avait Pascal et La Rochefoucauld déjà, et tout à l'heure La Bruyère, c'était danger de n'avoir pas l'appétit très vif en fait de goût : revenir à Nicole avec quelque intérêt aujourd'hui après le feu des épices modernes, c'est preuve que le palais n'est pas tout à fait brûlé et qu'on a préservé quelques qualités saines." (*ibid.*, p. 903)

(32) Lettre de Charles de Sévigné à sa sœur, Mme de Grignan, 12 janvier

1676, Corr., Pléiade, t. II, p. 223-224.

(33) Formulé en des termes plus négatifs, n'est-ce pas le jugement même de Sainte-Beuve: "Nicole avait l'esprit fin, délié, d'une dialectique lucide et agréable, mais il ne démêlait bien les choses que de près" (Port-Royal, Pléiade, t. 2, 111)

(34) Barbey d'Aurevilly, op. cit., p. 99-100.

(35) Jérôme Besoigne, Histoire de l'abbaye de Port-Royal, 1752, t. V, p.265.

- (36) Voir à ce sujet notamment : Louis van Delft, Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique, PUF 1993 (3e partie : "Littérature et anatomie", p. 183-255).
 - (37) Mme de Sévigné à sa fille, 19 août 1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 326.

(38) Ce n'est pas une formule de Nicole.

(39) Mme de Sévigné à sa fille, 30 sept.1671, Corr., Pléiade, t. I, p. 356.

- (40) On pense à Pascal, dans cet idéal esthétique d'une coïncidence merveilleuse entre le lecteur et l'auteur : "Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, de sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous la fait sentir, car il ne nous a point fait montre de son bien mais du nôtre. Et ainsi ce bien fait nous le rend aimable, outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer." (*Pensées* 536, éd. Sellier).
 - (41) Lettre à Mme de Grignan, 2 février 1676, Corr., Pléiade, t. II, p. 232.

(42) Barbey d'Aurevilly, op. cit., p.100.(43) Barbey d'Aurevilly, op. cit., p.101.

(44) Le Journal d'un poète - 1863 (Pléiade, t.II, p. 1106).

(45) La Bruyère, Les Caractères: "Des Ouvrages de l'esprit", n° 44.

(46) On lira avec profit sur ce point la discussion de Sainte-Beuve en note de son *Port-Royal* (Pl. 1, p. 828).

(47) Pour et Contre (périodique littéraire entièrement rédigé par Prévost entre

1733 et 1739), n° XXXVI (p. 130).

(48) Le Siècle de Louis XIV, loc. cit. L'auteur rejoint les goûts de Mme de Sévigné en détachant le quatrième essai du livre 1 : "Le chapitre, surtout, des moyens de conserver la paix dans la société est un chef d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité".

(49) "Sublime est beaucoup dire, prenons-le au sens latin" (commentaire de

Sainte-Beuve, Port-Royal, Pl. 2, p. 884).

(50) Joseph Joubert, Textes choisis et commentés par Victor Giraud, Paris : Plon (coll. "Bibliothèque française"), 1914. Les *Pensées*, art. XXIII (Jugements littéraires).

(51) "Toutes les préfaces de Sacy ne feront pas trouver de saveur dans un moraliste comme Nicole à la génération qui a eu le bonheur de lire Joubert ..."

(52) Mme de Sévigné à sa fille, 1er novembre 1671, *Corr.*, Pléiade, t. I, p. 374.

- (53) Mme de Sévigné à sa fille, ibid.
- (54) Le § 26 correspond à la fin du chap. IV: "C'est ainsi que la vérité allie ce qui paraît contraire à ceux qui ne la connaissent qu'imparfaitement. Tout dépend de Dieu; donc il ne faut point travailler, disaient certains hérétiques. Il faut travailler; donc la vertu ne dépend point de la grâce, disent les pélagiens. Mais la doctrine catholique consiste à unir ces vérités et à rejeter ces fausses conclusions. Il faut travailler, dit-elle, et néanmoins tout dépend de Dieu. Le travail est un effet de la grâce, et le moyen ordinaire d'obtenir la grâce. Croire que le travail et les vertus ne sont pas des dons de Dieu, c'est une présomption pélagienne. Mépriser les moyens dont Dieu se sert ordinairement pour communiquer sa grâce aux hommes, c'est tenter Dieu en voulant renverser l'ordre de la sagesse divine. Ainsi la piété véritable consiste à pratiquer ces moyens, et à reconnaître que c'est Dieu qui nous les fait pratiquer."

(55) Comprendre: "à la Providence"

- (56) i.e. les jansénistes
- (57) Mme de Sévigné à sa fille, 16 juillet 1677, Corr., Pléiade, t. II, p. 492 (je souligne).

(58) Ibid., t. II, note 1, p. 1180.

- (59) Diderot, Lettre à Necker, 10 juin 1775.
- (60) Éloge de Richardson, Œuvres, éd. Assézat, t. V, p. 213.
- (61) Lettre à Voltaire du 28 octobre 1759 (Correspondance complète de la Marquise du Deffand, Paris : Plon, 1865, t. 1, p., 250).
 - (62) Mme de Sévigné à sa fille, 8 février 1690, Corr., Pléiade, t. III, p. 833.
 - (63) Mme de Sévigné à sa fille, 20 septembre 1671, ibid., t. I, p. 349.
 - (64) Mme de Sévigné à sa fille, 16 septembre 1671, ibid., t. I, p. 346.
 - (65) Mme de Sévigné à sa fille, 5 juillet 1671, ibid., t. I, p. 287.
 - (66) Mme de Sévigné à sa fille, 11 décembre 1675, ibid., t. II, p. 185.
 - (67) Mme de Sévigné à sa fille, 22 avril 1676, ibid., t. II, p. 274.
- (68) Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome premier, chap. 23 ("Des cheminées").
- (69) Henri-Charles de Beaubrun, exécuteur testamentaire de Nicole, auteur d'une *Vie* manuscrite [BN f.fr.17676], cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Pléiade, t. 2, p. 946.

De multiples et savoureuses anecdotes sur les peurs de Nicole sont données par le P. Rufin de l'Oratoire, dans le récit qu'il consacre au moraliste. Voir Antony McKenna, "Entretiens avec Pierre Nicole", *Lias* n° 1, Amsterdam, 1979, pp.77-102.

- (70) Beaubrun, ibid.
- (71) Besoigne, *Histoire de Port-Royal*, tome V, p. 265 (cité par Sainte-Beuve, Pléiade II, p. 902).
 - (72) N.-M. Rufin, loc. cit., p. 81-82.
 - (73) Louis-Sébastien Mercier, ibid., chap. 104 ("Usage du monde").
- (74) "Il avait le talent de la narration dans un grand point de perfection" (N.-M. Rufin, *loc. cit.*, p. 80).
 - (75) Friedrich Melchior Grimm, loc. cit.
 - (76) Sainte-Beuve, Port-Royal, Pléiade, t. 2, p. 876.
 - (77) Barbey d'Aurevilly, op. cit., p.102 et 104.
- (78) Je souhaite exprimer ma gratitude à Denis Reynaud pour m'avoir fait profiter de sa connaissance intime et originale de la littérature du XVIII^e siècle. Cette étude lui doit de nombreuses pistes et références.